Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/descriptiondundi00mill

DESCRIPTION

D'UN DIPTYQUE

QUI RENFERME UN MISSEL

DE

LA FÊTE DES FOUS,

LEQUEL EST CONSERVÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE SENS;

AVEC

UNE NOTICE DE CE MISSEL.

PAR A. L. MILLIN,

MEMBRE DE L'INSTITUT, ET CONSERVATEUR DES MÉDAILLES

À LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE FRANCE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

1806.

DESCRIPTION

D'UN DIPTYQUE

QUI RENFERME UN MISSEL

DE LA

FÊTE DES FOUS.

Le voyage que j'ai fait, par ordre du Gouvernement, dans les départemens du midi de l'Empire français, m'a donné l'occasion d'observer un grand nombre de monumens littéraires et d'objets d'art et d'érudition, qui jusqu'ici n'avoient point encore été décrits, ou qui n'avoient été que superficiellement examinés. Ils seront tous indiqués dans la relation que je rédige ; mais j'offrirai successivement, dans l'ouvrage intitulé, *Monumens antiques inédits,* la description de ceux qui me paroîtront mériter une attention particulière (1).

Le monument dont je donne la description, appartient à-la-fois à l'histoire des arts dans le Bas-Empire, et à celle de nos anciens usages dans le moyen âge; il est piquant par sa singularité. C'est un manuscrit d'un format oblong. On a choisi cette forme, parce que c'est celle du diptyque d'ivoire dans lequel il est renfermé. Il contient le fameux *office des fous.* Cette fête bizarre se célébroit depuis le jour de Noël jusqu'au jour de la Circoncision.

Les feuilles de ce diptyque sont appliquées sur des planches de chêne et dans un cadre couvert de lames d'argent. J'ai déjà donné quelques détails sur les diptyques, à l'occasion de celui de Besançon (2).

(1) J'ai déjà décrit dans ce recueil le tombeau de Tyrrania, qui appartient à la ville d'Arles, et l'octogone de Montmorillon.

(2) *Monumens ant. inéd.* t. I.er, p. 380.

Celui de Sens est du petit nombre de ceux qui sont ornés de figures mythologiques, et cette particularité lui donne plus d'intérêt. Le sujet de la première feuille, *planche L*, me paroît être le triomphe de Bacchus : le dieu assiste aux vendanges, par lesquelles sa bienfaisance et son pouvoir se manifestent, et les divinités des ondes sont les témoins de ce spectacle.

L'artiste a représenté, sur trois plans différens, trois actions, qui tiennent à un même sujet.

Le plan supérieur est consacré aux détails de la vendange. On voit à gauche un jeune homme nu, qui porte sur la tête un panier à anse, rempli de raisins; sa main droite est chargée d'un semblable panier, et il tourne la tête vers la cuve où il doit aller le déposer.

Près de là, un villageois conduit un chariot traîné par des brebis, et rempli également de raisins. Le conducteur est armé d'un gros bâton en forme de massue : il montre, avec la main droite, la cuve où le raisin doit être déposé. Je remarquerai qu'il y a ici une faute mythologique. L'artiste avoit vu, sur plusieurs monumens relatifs à Bacchus, des chars de vendange conduits par des boucs, animaux consacrés à ce dieu, et il leur a substitué des brebis.

On voit plus haut deux hommes vêtus, comme le conducteur du char, d'une simple tunique à manches retroussées, avec une ceinture : c'étoit le vêtement des esclaves destinés aux travaux des champs (3). Ils entassent et arrangent des raisins dans de grands paniers tressés d'osier ou d'autre bois flexible: ils ne viennent pas de cueillir ces raisins à l'arbre qui les ombrage et dont on ne peut déterminer l'espèce (4), mais qui n'est point une vigne ; ils se préparent plutôt à les jeter dans la grande cuve qui est auprès.

(3) Le bon Pasteur, sur les monumens chrétiens, est presque toujours vêtu d'une semblable tunique. BUONARROTI, *Vetri antichi*, pl. 1, 4, 5, 6.

(4) Les feuilles sont disposées comme celles du palmier; mais la différence du tronc ne permet pas d'y reconnoître cet arbre.

Trois hommes nus, dont le premier a des cornes, qui le caractérisent comme un des suivans de Bacchus, foulent la vendange. L'attitude de chacun d'eux est différente : tous trois sont dans une position vive et animée. D'autres monumens nous représentent également des Faunes occupés au même emploi.

Le jus divin que cette tripudiation fait exprimer, sort de la cuve par un mufle de lion, et tombe dans un grand vase rond.

L'artiste a supposé que le vin, à peine sorti de la cuve, étoit aussitôt placé dans des tonneaux ; et pour représenter cette partie essentielle de la vendange, il a placé auprès du vase un petit chariot carré à deux roues, comme le précédent, et sur lequel il y a une tonne faite comme les nôtres. Ici l'artiste s'est conformé aux idées reçues ; ce char est traîné par des boucs : peut-être a-t-il voulu offrir un contraste, en plaçant en face l'autre char traîné par des brebis.

Les différentes positions de ces chars indiquent la fin et le commencement de la vendange. Celui qui traîne les raisins est dirigé vers la cuve ; celui qui emporte la tonne s'en éloigne.

Là se termine ce qui a rapport à la vendange. Les figures du milieu nous font voir Bacchus, avec sa troupe joyeuse, assistant à cette fête.

D'abord un Satyre, dont la tête est armée de cornes de bouc, sonne dans une conque pour avertir de l'arrivée du dieu de Nysa. Il est remarquable que cette conque ressemble à celle dont sonnent les Tritons : elle rappelle l'origine du nom *buccinum* qu'on a donné à ces espèces de trompettes.

Il tient par la bride un cheval qui paroît faire quelques gambades, et qui porte un homme vêtu d'une espèce de chlamyde ou de paludament. Le Satyre et ce cavalier ouvrent la marche, et se dirigent vers la cuve, qui est comme le but et la fin de toute cette représentation.

Il n'est pas aisé de dire quel est ce cavalier : je présume

que c'est le maître de la *villa* où se fait la vendange, et pour qui le diptyque a été sculpté. L'artiste a exprimé allégoriquement l'abondance de ses riches vignobles, en feignant que Bacchus suit ses pas et vient les visiter.

Le char du dieu arrive ensuite ; il est traîné par un Centaure et par une Centauresse, qui soutiennent un grand canthare dont les anses sont formées d'enroulemens dessinés avec élégance : ils l'élèvent au-dessus de leur tête, en regardant le dieu qu'ils conduisent. Une épaisse crinière marque, dans le Centaure, la ligne qui dans cet être fantastique sépare l'homme du cheval. Une large sangle, passée autour du corps et fixée au timon, que l'on ne voit point, sert à l'y attacher ; cette bande ressemble à celle des chevaux de bronze qui ont été emportés de Venise, et qui décorent aujourd'hui l'entrée du palais impérial.

Le char a la forme des chars de course et de guerre : il est orné d'oves alentour, et d'enroulemens sur le corps. Le dieu est debout : il n'a pas cet air de jeunesse et d'efféminations qui le caractérise ; il est, au contraire, barbu et un peu âgé : c'est ainsi qu'on représente Bacchus vainqueur de l'Inde ; on sait que ce dieu, figuré de cette manière, a reçu le nom de *Bacchus indien* (5).

Il est couronné de pampres : le thyrse sur lequel il s'appuie, se termine par un fleuron de feuilles de vigne, et non pas par un cône de pin, comme cela est plus ordinaire. La chlamyde du dieu pose sur son bras gauche. Il tient dans la main droite un vase à deux anses appelé *canthare.*

Près de lui est Pan, qui porte à la main un bâton dont les branches ont été coupées, et qui lui tient lieu de *pedum :* il soutient son maître, dont il est l'ami et le général.

(5) Ordinairement le Bacchus indien n'est pas nu ; il est, au contraire, enveloppé dans un ample manteau, comme celui du musée Napoléon, n.° 140, gravé dans le *Museo Pio-Clem.* t. II, pl. XLI : mais ce diptyque a été exécuté dans un temps où la tradition des idées mythologiques commençoit à s'altérer.

Plus bas sont des divinités de la mer, au nombre de trois. On remarque un vieux Triton entre deux Néréides : tous trois ont sur la tête les pinces d'écrevisse, qui, sur plusieurs monumens, désignent les divinités de la mer. L'artiste leur a donné à tous une ceinture de feuilles d'acanthe, à la place qui sépare l'être humain du poisson : leur queue forme des enroulemens qui ont de la noblesse et de l'élégance.

Le Triton tient dans ses mains un monstre marin qui a une tête de chien; l'une des Néréides montre de la main droite le char de Bacchus, et tient dans la gauche une conque; l'autre tient une rame dans la main droite : plus bas sont des poissons qui se jouent dans l'eau; à gauche est un dauphin; à droite un autre poisson que je ne saurois déterminer, mais qui, par sa forme, paroît appartenir au genre que nous nommons *ostracion*, ou poisson coffre.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le char de Bacchus sort de l'eau; il est à la surface, et les Centaures qui le conduisent n'ont pas encore gagné la terre. Il est rare de voir Bacchus ainsi dans les eaux, et il est nécessaire de s'arrêter un moment sur cette particularité.

Il est hors de doute que Bacchus a été considéré dans l'ancienne mythologie, ainsi qu'Apollon, comme un emblème du soleil. Cette vérité a été établie par plusieurs auteurs; et mon savant collègue, M. Dupuis, l'a démontrée jusqu'à l'évidence dans son *Origine des cultes.* Je pense donc que Bacchus est considéré ici comme le soleil; il sort de l'onde, et va, par sa douce chaleur, favoriser la vendange. Les divinités marines le voient sortir du sein des eaux; il s'élève, et sa présence vivifiante anime l'opération de la récolte du vin, du foulage, et de la mise dans les tonneaux. Tout prospère dans la maison de campagne; et l'on dit que c'est Bacchus lui-même qui, soutenu par Pan, conduit par des Centaures, et précédé par un Satyre, vient avec pompe visiter et féconder les possessions du propriétaire.

Cette explication me semble d'autant plus probable, que la seconde feuille nous fait voir Diane, c'est-à-dire la lune, sortant de la mer, comme ici Bacchus, le soleil, abandonne les ondes.

Les idées de l'artiste, dans la composition de cette seconde sculpture, *pl. LI,* ont été plus confuses; il n'a pas suivi une marche aussi régulière. En haut, à gauche, on voit Vénus dans une coquille: ce n'est cependant pas une véritable représentation de Vénus Anadyomène, puisqu'elle ne porte qu'une main à ses cheveux, et qu'elle soutient un grand voile dont elle va s'envelopper; c'est donc Vénus marine, ou sortant du bain (6). Il est étonnant que l'artiste, qui a eu un plan suivi et régulier dans la composition de la feuille précédente, ait fait sur celle-ci un mélange aussi bizarre, et qu'il ait placé un sujet marin dans un lieu qui n'offre qu'une scène terrestre; car, comme dans la feuille précédente, le plan supérieur est consacré à une action qui se passe sur la terre.

Un génie ailé, placé entre des arbres, pile quelque chose dans un vase couvert d'un tissu, et qui ressemble à un panier. Près de lui sont deux femmes couchées, dont une étend la main vers un chien de chasse. L'artiste a peut-être voulu représenter des compagnes de Diane, que la déesse vient chercher au moment où Vénus brille dans le ciel. Cela est d'autant plus probable, que la coquille qui porte Vénus est entièrement isolée et ne pose sur rien, tandis que le petit génie et les deux femmes sont sur un terrain qui paroît être élevé et planté d'arbres. Ici finit la représentation des objets terrestres.

Le char de Diane sort du sein des eaux: elle est vêtue d'une longue tunique, mais sans manches; vêtement qu'elle porte quand elle ne poursuit pas les animaux dans les bois, et qui convient à la déesse de la chasteté.

Par-dessus est un petit *peplum* retenu par des fibules; elle a aussi une troisième fibule au milieu de sa ceinture (7).

(6) *Monum. ant. inéd.* t. II, p. 239 et suiv. (7) *Ibid.*, t. I, p. 161, 254 et suiv.

Son voile flotte au gré du vent, et indique la rapidité de sa course. Son front est paré du croissant qui la caractérise. Elle tient dans ses mains un long flambeau d'une forme élégante, avec lequel elle éclaire le monde pendant la nuit : c'est cet attribut qui l'a fait surnommer Φαεσφόρος et *Lucifera*, c'est-à-dire, porte-lumière.

Un vieillard dont la tête est ornée d'ailes, tient les rênes du char; un jeune homme nu porte une corbeille remplie de fleurs et de fruits, qu'il semble présenter à la déesse; tous deux se tiennent par la main et supportent une conque.

Le vieillard ne peut être que Morphée, figuré aussi avec des ailes sur un bas-relief où l'on voit Thétis surprise par Pélée (8), et sur un autre où Diane est figurée visitant le bel Endymion (9). Ce jeune homme qui est près de lui, pourroit être le génie de la nature; alors la trompette en forme de buccin indiqueroit que tous deux célèbrent la déesse qui éclaire la nature pendant son repos.

Le char est à deux roues; il est plus grand que celui de Bacchus, et orné d'une bordure : il est conduit par des taureaux. Ce n'est pas sans raison que l'artiste a attaché ces animaux au char de la déesse : les poëtes l'ont appelée *Tauropus,* parce que son front est orné de cornes qui représentent le croissant de la lune; elle a donné le nom de *Taurique* à une Chersonèse; et plusieurs médailles nous la représentent au revers d'un taureau, ou, comme nous la voyons ici, portée ou conduite par cet animal.

Comme le soleil, elle sort du sein de l'onde et elle éclaire la terre. Plus bas est Thalassa, la déesse de la mer, qui tient dans une main un monstre marin avec une tête de belier; elle a une langouste dans l'autre. Près d'elle est un autre monstre avec une énorme gueule : un animal à-peu-près semblable est auprès de Diane; plusieurs poissons se jouent dans les ondes.

(8) WINCKELMANN, *Mon. ined.* n.° 110. (9) *Mus. Capitolin.* t. IV, pl. 29.

On voit que le sculpteur n'a pas suivi un plan régulier; mais ce diptyque est curieux, parce que ceux sur lesquels on trouve des sujets mythologiques, sont plus rares que ceux sur lesquels il y a des représentations de jeux ou des inscriptions. Celui-ci a sans doute été conservé, parce que les scènes bacchiques qu'il nous présente conviennent très-bien à la fête dont il contient l'office ; office dans lequel on répétoit cent fois cette exclamation consacrée dans les Bacchanales, *Evohe! evohe!*

On lit dans le Mercure de juin 1726, t. I, p. 2666, une courte notice écrite par un anonyme sur ce diptyque et sur le manuscrit qu'il renferme. L'auteur ne l'avoit pas très-bien examiné; car voici ce qu'il dit seulement de ce beau diptyque, page 2669: « On y voit des Bacchanales, la déesse Cérès dans un char, » Cybèle, &c. » Là se borne sa description : on peut aisément se convaincre que ni Cérès ni Cybèle ne sont figurées sur ce monument.

Quoique la description du manuscrit n'appartienne pas tout-à-fait au plan de cet ouvrage, je ne crois pas devoir la séparer de celle du diptyque qui le renferme.

Cet office, dont je vais rapporter les prières les plus singulières, a été composé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui mourut le 3 des ides de juin de l'an 1222 (10) : il avoit aussi composé un office de l'Assomption et quelques sermons (11).

L'écriture est très-belle : on trouve d'abord, sur un feuillet, en regard du commencement de l'office, ces quatre vers:

Festum stultorum (12), *de consuetudine morum,*
Omnibus urbs Senonis festivat nobilis annis,
Quo gaudet præcentor; tamen omnis honor
Sit Christo circumciso nunc semper et almo (13).

(10) Selon *l'Art de vérifier les dates.*

(11) TAVEAU, *Archiepiscopor. Senonens. Vitæ;* Senonis, 1608, in-4.°; p. 94.

(12) DU TILLIOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des foux* (Lausanne et Genève, 1751, in-12), p. 14, a écrit mal-à-propos, *festum festorum.*

(13) Il existe quelques copies de ce

On lit ensuite ce distique :

Tartara bacchorum non pocula sunt fatuorum :
Tartara vincentes, sic fiunt ut sapientes (14).

L'auteur de la lettre insérée dans le Mercure que j'ai déjà cité (15), et d'après lui M. Du Tilliot (16), ont réuni le quatrain avec le distique ; mais ils se sont trompés. Ils n'ont donné la traduction ni de l'un ni de l'autre. Je crois que le quatrain doit s'entendre ainsi : « Tous les ans la ville de » Sens célèbre, d'après ses anciens usages, la fête des fous ; » ce qui réjouit le préchantre : cependant tout l'honneur » doit être pour le Christ circoncis, maintenant et toujours » favorable. »

Le distique est tout-à-fait séparé : le jeu de mots que présente *tartara* en faisoit sûrement le mérite ; ce mot signifioit à-la-fois le *tartre* du vin et le *tartare* ou *l'enfer* (17). On sent qu'il seroit impossible de rendre en français ce *calembourg* latin : aussi je n'entreprends pas de le traduire.

La plus singulière des fêtes qui aient été célébrées dans nos églises, est, sans contredit, celle des fous, mélange épouvantable d'impiété et de religion. Du Cange (18), Lobineau (19), Du Tilliot (20), Marlot (21), Flœgel (22), ont rassemblé à-peu-près tout ce qu'on en peut savoir : tous la regardent

manuscrit : M. Tarbé, libraire à Sens, et homme de lettres instruit, en possède une ; le savant Baluze s'en étoit procuré une qui avoit appartenu à M. Bouquet de Sens. Ces copies paroissent être du XVII.e siècle : elles ne sont pas entièrement conformes à l'original ; et dans celle de Baluze, quelques prières curieuses ont été omises : celle-ci est conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le n.° 1351. Baluze a écrit de sa main, à la fin, des indications d'actes curieux relatifs à la fête des fous.

(14) Le P. Laire, dans une dissertation manuscrite, dit qu'il a lu quelque part que ces six vers sont d'un certain *Lubin*, licencié et procureur général au bailliage de Chartres.

(15) *Mercure de Fr.* 1726, déc. p. 2670.

(16) *Fête des foux*, p. 14.

(17) Du Cange, *Glossar. mediæ et infimæ Latinitatis*, voce *Tartara*.

(18) Du Cange, *ibid.* voce *Kalendæ*.

(19) *Histoire de Paris*, t. I, p. 224.

(20) *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des foux.*

(21) *Metropolis Remensis historia*, 1666 et 1679, 2 vol. in-fol.

(22) *Geschichte des Groteskekomischen ;* Liegnitz u. Leipz. 1788, in-8.° ; p. 159-170.

comme un reste des traditions païennes, et comme une grossière imitation des Saturnales romaines. Il est certain que ces fêtes étoient à-peu-près semblables; mais les Saturnales dérivoient également des anciennes fêtes célébrées en l'honneur de Cérès et de Bacchus, qui donnoient aussi lieu à des travestissemens bizarres et à la plus affreuse licence. Comme, dans les temps d'ignorance, la religion étoit mêlée à tout, il falloit bien aussi que le penchant naturel des hommes pour les fêtes et les spectacles, les fît entrer dans les cérémonies religieuses: c'est ainsi que les premières représentations dramatiques ont été des farces pieuses, jouées à la sortie des vêpres, sur des tréteaux, à la porte des églises, par des pélerins. L'époque de Noël étoit un temps de réjouissance; elle rappeloit la naissance du Sauveur du monde : et quel moment plus favorable pouvoit-on choisir pour se livrer à la joie, que ce temps, qui précédoit de longs jours de jeûne et l'époque douloureuse du dévouement, des souffrances et de la passion du Sauveur! Les personnages qui jouent un rôle actif dans la nativité du Christ, Saint Joseph, les mages, les bergers; les animaux mêmes qui sont toujours représentés dans la crèche, le bœuf et l'âne; les chants joyeux qui accompagnoient la célébration du grand mystère de la naissance de Jésus; tout portoit à la joie, et elle se manifestoit d'une manière bizarre, parce que les mœurs d'alors étoient grossières. L'usage antique des travestissemens ne s'étoit point perdu, et devoit naturellement s'y mêler, pour imiter les personnages et même les animaux qui prenoient part à la fête. Il est donc inutile de remonter aux Romains, pour retrouver l'origine de la fête des fous; ce n'est point une imitation des Saturnales. Le progrès des lumières a fait abolir cette fête; il n'en est resté, pour satisfaire le peuple, que les jours de travestissemens et de joie grossière appelés les *jours gras*, le *carnaval.*

Cette fête des fous donnoit lieu à des cérémonies extrêmement

bizarres, qu'il ne sera pas inutile de rappeler. On élisoit un évêque, et même, dans quelques églises, un pape des fous (23). Les prêtres étoient barbouillés de lie, masqués ou travestis de la manière la plus folle et la plus ridicule; ils dansoient en entrant dans le chœur, et y chantoient des chansons obscènes : les diacres et les sous-diacres mangeoient des boudins et des saucisses sur l'autel devant le célébrant, jouoient sous ses yeux aux cartes et aux dés, mettoient dans l'encensoir des morceaux de vieilles savates pour lui en faire respirer l'odeur. On les traînoit ensuite tous par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures, où ils prenoient des postures lascives et faisoient des gestes impudiques. Plusieurs monumens rappellent encore ces farces impies et dégoûtantes. J'ai fait graver des crédences de stalles (24), sur lesquelles on voit des moines avec une marotte et des oreilles d'âne : on a voulu y représenter sans doute des personnages de la fête des fous ainsi travestis. La marotte, que les poëtes, les comédiens, et souvent les artistes, donnent faussement aujourd'hui pour attribut au dieu Momus, doit son origine à ces farces ridicules.

Cette fête recevoit des modifications dans les divers pays où on la célébroit; elle a eu différens noms, à cause de quelques cérémonies bizarres qui y furent ajoutées : ainsi on l'appeloit *la fête des sous-diacres*, c'est-à-dire, des *diacres soûls* (25), *la fête des cornards*, *la fête des innocens*, &c.

Le chant de la prose de l'âne étoit une des principales cérémonies de la fête des fous; elle avoit lieu le jour de la Circoncision : son objet étoit d'honorer l'humble et utile animal qui avoit assisté à la naissance de Jésus-Christ, et l'avoit porté sur son dos lors de son entrée dans Jérusalem. L'église de Sens étoit

(23) Il n'est pas parlé, dans les registres capitulaires de l'église de Sens, d'un pape des fous; il y est seulement question d'un archevêque, des enfans de chœur et d'un préchantre des fous.

(24) *Antiquités nationales*, tome II, art. XXII, pl. IV, et t. III, art. XXXII, pl. II.

(25) *Diaconorum saturorum.*

une de celles où cette solennité se faisoit avec le plus d'appareil. Avant le commencement des vêpres, le clergé se rendoit processionnellement à la porte principale de l'église, et deux chantres à grosse voix chantoient, dans le ton mineur, ces deux vers, avant lesquels on lit cette rubrique, *Circumcisio Domini in januis ecclesiæ* (26) :

Lux hodie, lux lætitiæ! Me judice, tristis
Quisquis erit, removendus erit solemnibus istis.

« Lumière aujourd'hui, lumière de joie! A mon avis, quiconque sera triste, » devra être éloigné de ces solennités. »

Ils continuoient, sur le même ton, les vers suivans :

Sicut hodie, procul invidiæ! procul omnia mœsta!
Læta volunt, quicumque colunt asinaria festa.

« Que tous les sentimens d'envie soient bannis aujourd'hui ! loin d'ici tout » ce qui est triste ! ceux qui célèbrent la fête de l'âne, ne veulent que de la » gaieté. »

Ici on lit en rubrique, *Conductus ad tabulam* (27) : après cette rubrique, deux chanoines députés se rendoient alors auprès de l'âne, pour le conduire à la table, qui étoit le lieu où le préchantre lisoit l'ordre des cérémonies, et proclamoit les noms de ceux qui devoient y prendre part. A Beauvais, l'âne portoit sur son dos, jusqu'à la porte, une jeune fille, qui figuroit la Vierge Marie tenant le petit Jésus entre ses bras. On couvroit le modeste animal d'une belle chape, et on le menoit au lutrin, en entonnant la célèbre prose qui a été publiée tant de fois et toujours avec des variantes, parce qu'elle se chantoit différemment dans les églises de France; car ces différences sont trop considérables et trop nombreuses, pour les attribuer

(26) « Circoncision du Seigneur aux » portes de l'église. »

(27) « Conduite à la table. »

seulement, comme on l'a fait, à des fautes de copistes (28). Cette prose se chantoit sur un ton majeur. Voici celle de Sens (29) :

Orientis partibus,
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.
Hez, sire ane, hez!

Hic, in collibus Sichen (30),
Enutritus sub Ruben,
Transiit per Jordanem,
Saliit (31) *in Bethleem.*
Hez, sire ane, hez!

Saltu vincit hinnulos,
Dagmas et capreolos,
Super dromedarios
Velox Madianeos.
Hez, sire ane, hez!

Aurum de Arabia,
Thus et myrrham de Saba,
Tulit in ecclesia
Virtus asinaria.
Hez, sire ane, hez!

Dum trahit vehicula,
Multa cum sarcinula,
Illius mandibula
Dura terit pabula.
Hez, sire ane, hez!

Cum aristis hordeum
Comedit et carduum,
Triticum à palea
Segregat in area.
Hez, sire ane, hez!

Amen dicas, asine,
Jam satur ex gramine,
Amen, amen itera,
Aspernare vetera.
Hez, sire ane, hez!

En voici la traduction :

« Des contrées de l'Orient il est arrivé un âne, beau et fort, et propre » à porter des fardeaux. Hez, sire âne, hez!

» Cet âne a été nourri par Ruben, sur les collines de Sichen ; il a traversé le » Jourdain, et a sauté dans Bethléem. Hez, sire âne, hez!

(28) *Mercure de France,* 1726, décemb., t. I, p. 2668.

(29) M. Rochefort a eu la bonté de me traduire le plain-chant en notes ordinaires; j'ai fait graver l'air de cette prose, pl. LII.

(30) Du Tilliot, p. 25, met mal-à-propos *Sicseu.*

(31) Il a lu encore *salut,* qui n'offre aucun sens.

» Il peut vaincre à la course les faons, les daims et les chevreuils; il est » plus rapide que les dromadaires de Madian. Hez, sire âne, hez!

» La vertu de cet âne a porté dans l'église l'or de l'Arabie, l'encens et la » myrrhe du pays de Saba. Hez, sire âne, hez!

» Pendant qu'il traîne les chariots remplis de bagage, sa mâchoire broie un » dur fourrage. Hez, sire âne, hez!

» Il mange l'orge avec sa tige, il se repaît de chardons, et dans l'aire il sépare » le froment de la paille. Hez, sire âne, hez!

» Ane déjà soûl de grain, dites amen, dites amen, amen derechef, et » méprisez les vieilleries. Hez, sire âne, hez! »

Après la première strophe, on trouve, dans des copies de cette prose, le couplet suivant, qui se chantoit peut-être dans quelques églises :

Lentus erat pedibus,
Nisi foret baculus,
Et eum in clunibus
Pungeret.
Hez, sire ane, hez!

« Sa marche étoit lente, si l'on ne faisoit usage du bâton, et si on ne lui » en faisoit sentir l'aiguillon sur les fesses. Hez, sire âne, hez! »

Après la seconde strophe, on trouve encore dans les mêmes copies cet autre couplet :

Ecce magnis auribus
Subjugalis filius,
Asinus egregius,
Asinorum dominus.
Hez, sire ane, hez!

« Voici ce beau fils aux grandes oreilles, qui porte le joug; âne superbe, » et seigneur des ânes. Hez, sire âne, hez! »

On sent qu'il étoit facile de multiplier ces couplets à l'infini. La seconde strophe, où l'on trouve les mots *saliit in Bethleem*, prouve, comme je l'ai déjà dit, que toute cette cérémonie avoit rapport au rôle que l'âne joue dans la nativité du Christ, et qu'elle ne doit son origine ni à l'âne de Lucien ou d'Apulée,

ni à l'âne de Balaam, comme quelques auteurs l'ont prétendu (32).

Voici comme Du Cange (33) donne le refrain :

Hez sire ane car chantez,
Belle bouche rechignez,
On aura du foin assez
Et de l'avoine à planter.

Ce refrain me paroît plus moderne que celui de Sens, qui est aussi plus simple. Voici encore, selon Du Cange, le refrain du dernier couplet :

Hez va ! hez va ! hez va hez !
Bialx sire ane car allez,
Belle bouche car chantez (34).

Cette prose étoit suivie d'une antienne composée de commencemens de psaumes, où, de deux en deux vers, on répétoit l'exclamation bacchique et profane, *evovæ :*

Virgo hodie fidelis,
Dixit Dominus, evovæ !
Virgo Verbo concipit.
Confitebor, evovæ !
Nescia mater,
Beatus vir, evovæ !
Virgo Dei genitrix.
De profundis, evovæ !
Hodie memento, *Domine*, evovæ !

« Le Seigneur dit, *evovæ !* Une vierge fidèle, *evovæ !* a conçu aujourd'hui du » Verbe. J'avouerai, *evovæ !* Mère sans le savoir, heureux époux, *evovæ !* vierge » mère de Dieu. *De profundis, evovæ !* Souvenez-vous aujourd'hui, Seigneur, » *evovæ !* »

Cette acclamation *evovæ* se répétoit plusieurs fois dans le cours de l'office.

(32) *Mercure de France*, 1725, juillet, p. 1601.

(33) Voce *FESTUM ASINORUM.*

(34) On célébroit également le bœuf, et il avoit aussi sa prose.

Après ces proses, le célébrant lisoit les tables et entonnoit vêpres. Il chantoit le *Deus in adjutorium*, et le chœur le terminoit par un *Alleluya* coupé de la manière suivante :

ALLE = resonent omnes ecclesiæ,
Cum dulci melo symphoniæ,
Filium Mariæ,
Genitricis piæ,
Ut nos septiformis gratiæ
Repleat donis et gloriæ,
Unde Deo dicamus = LUYA.

« *Alle* = que toutes les églises chantent, au son d'une douce symphonie, le » fils de Marie, mère pieuse, afin qu'il nous remplisse des dons de la grâce sep- » tiforme et de la gloire, et que nous puissions dire à Dieu = *luya.* »

Il y a des livres où on lit une prose dans laquelle le mot *alleluya* est, à certaines solennités, coupé par quatre mots de la manière suivante : *ALLE = cœleste necnon et perenne = LUYA* (35). Mais ici le mot *alleluya* est coupé par vingt-deux mots; ce qui est bien plus bizarre, et par conséquent bien plus convenable à un office de la messe des fous (36).

Deux chantres à grosse voix annonçoient ensuite le commencement de l'office par ces trois vers :

Hæc est clara dies, clararum clara dierum;
Hæc est festa dies, festarum festa dierum,
Nobile nobilium, rutilans diadema dierum.

Ces trois vers, selon l'expression du manuscrit, devoient être chantés *in falso* (37). Si la rubrique qui ordonnoit de chanter ainsi étoit bien observée, cela devoit faire un terrible charivari (38) : mais ces mots *in falso* pourroient aussi indiquer cette espèce de musique composée de plusieurs voix

(35) Vieux livres de Sens, de Troyes, de Chartres, d'Autun.

(36) Cet exemple n'est pas le seul que nous ayons de mots ainsi coupés par d'autres; un poëte du XI.e siècle, en parlant de l'épistolier et évangelier de l'église de Saint-Riquier, qu'Angelian, abbé de cette église, fit couvrir d'argent, dit :

Episto-(liber) larum atque evangeliorum.

(37) *Faux.*

(38) *Mercure de France*, décemb. 1726, p. 2688.

qui chantent en harmonie ; ce que nous appelons *en faux-bourdon*, et que le célèbre Gerbert, dans son Traité de la musique d'église, a nommé *musica falsa* (39) : mais nous verrons par l'intimation faite au clergé, lors de la suppression de la fête des fous, de chanter mélodieusement et sans dissonance, que le chœur devoit s'étudier à fausser réellement le plus qu'il étoit possible ; et il profitoit de la permission.

La prière suivante se chantoit à deux ou trois voix :

Trinitas, Deitas, unitas æterna ;
Majestas, potestas, pietas superna ;
Sol, lumen et numen, cacumen, semita ;
Lapis, mons, petra, fons, flumen, pons et vita :
Tu sator, creator, amator, redemptor, luxque perpetua ;
Tu nitor et decor, tu candor, tu splendor et odor, quo vivunt mortua ;
Tu vertex et apex, regum rex, legum lex et vindex, tu lux angelica ;
Quem clamant, adorant, quem laudant, quem cantant, quem amant agmina cælica ;
Tu Theos et heros, dives flos, vivens ros, rege nos, salva nos, perduc nos ad thronos superos et vera gaudia.
Tu decus et virtus, tu justus et verus, tu sanctus et bonus, tu rectus et summus Dominus, tibi sit gloria.

« Trinité, Divinité, unité éternelle ;
» Majesté, puissance, piété d'en-haut ;
» Soleil, lumière et volonté divine, comble de la perfection, sentier ;
» Pierre, montagne, rocher, fontaine, fleuve, pont et vie :
» Toi père, créateur, amateur, rédempteur et lumière perpétuelle ;
» Toi éclat et ornement, toi blancheur, toi splendeur et odeur, par » lequel vivent les morts ;
» Toi cime et sommet, roi des rois, loi et vengeur des lois, toi lumière » angélique ;
» Qu'appellent, qu'adorent, que louent, que chantent, qu'aiment les » cohortes célestes ;
» Toi Dieu et héros, riche fleur, rosée vivante, gouverne-nous, sauve-» nous, conduis-nous aux trônes célestes et à la véritable joie.
» Toi dignité et vertu, toi le juste et le vrai, toi le saint et le bon, toi le » Seigneur véritable et suprême, à toi soit la gloire.

(39) GERBERT, *de Musicâ sacrâ*, II, 120.

Les matines étoient séparées, ce jour-là, en trois nocturnes ou veilles. La longueur des nuits rendoit la chose facile; et d'ailleurs cet usage donnoit un caractère plus singulier et plus particulier à cette fête. A chaque nocturne, on faisoit une invitation. Du reste, l'office entier étoit une véritable rhapsodie de tout ce qui se chantoit pendant le cours de l'année. On y retrouve toutes les pièces des autres offices, celles des fêtes des Saints, des mystères, les chants de Pâques, ceux du carême; des fragmens de psaumes : les morceaux tristes sont mêlés avec les morceaux joyeux ; c'est l'assemblage le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Cet office devoit durer deux fois plus longtemps que ceux des plus grandes fêtes: il étoit bien nécessaire que les chantres et les assistans se désaltérassent de temps en temps; aussi n'y manquoient-ils pas. Ce rafraîchissement est même indiqué par un article exprès, intitulé *Conductus ad poculum.* Tout l'office étoit entremêlé de morceaux en prose et d'autres en vers léonins, au milieu et à la fin. Dans les intervalles des leçons, on faisoit manger et boire l'âne; enfin, après les trois nocturnes, on le menoit dans la nef, où tout le peuple, mêlé au clergé, dansoit autour de lui, ou tâchoit d'imiter son chant: lorsque la danse étoit finie, on le reconduisoit au chœur, où le clergé terminoit la fête. Pendant que l'on conduisoit l'âne, on chantoit le morceau suivant, qui, dans le missel, a pour titre, *Conductus ad ludos* (40):

Natus est, natus est, natus est hodie Dominus
Qui mundi diluit facinus,
Quem Pater factor omnium
In hoc misit exilium,
Ut facturam redimeret,
Et paradiso redderet.
Nec, nec, nec minuit quod erat,
Assumens quod non erat:
Sed, carnis sumpto pallio,

(40) « Conduite aux divertissemens. »

In virginis palatio, O,
Ut sponsus è thalamo, O,
Processit ex utero, O;
Flos de Jesse virgula
A fructu replet sæcula, A.
Hunc prædixit prophetia
Nasciturum ex Maria:
Quando flos iste nascitur,
Diabolus confunditur,
Et moritur mors, et moritur mors, et moritur mors.
Te Deum laudamus.

Ces *O* et *A* ne sont sans doute qu'une répétition musicale de la dernière syllabe.

Voici la traduction :

« Il est né, il est né, il est né aujourd'hui, le Seigneur qui efface les péchés du » monde; que le Père créateur de tout a envoyé dans ce lieu d'exil, pour racheter » sa créature et la rendre au paradis. Il n'a pas, il n'a pas, il n'a pas diminué » ce qu'il étoit, en devenant ce qu'il n'étoit pas : mais, en prenant l'enveloppe » de chair (un corps), dans le palais (le sein) de la Vierge, comme l'époux » sort de la chambre nuptiale, il est sorti du sein de sa mère; la fleur de la » branche de Jessé remplit les siècles de son fruit. C'est lui que la prophétie a » prédit devoir naître de Marie : quand cette fleur paroîtra, le diable sera con- » fondu, et la mort mourra, et la mort mourra, et la mort mourra. Nous te » louons, Seigneur. »

Beaucoup de passages de cet office sont relatifs à l'immaculée Conception. L'auteur s'exprime, à ce sujet, d'une manière singulière ; il appelle la Vierge,

Virgo et gravida, mater intacta.
« Vierge et enceinte, mère intacte. »

Il dit ailleurs :

Flatu sacro plena fies, Maria.
« Marie, vous deviendrez pleine du souffle divin. »

Ailleurs :

Intra tui uteri claustra
Portas qui gubernat æthera.

« Vous portez dans les cloisons de votre sein celui qui gouverne les cieux. »

Ailleurs encore :

Per aurem imprægnatum,
Beata quæ credidit,
Concepit et edidit
Summi Patris filium :
Nec pudor amissus est,
Nec dolor admissus est,
Per hoc puerperium.

« Heureuse celle qui a cru, qui a conçu et mis au monde le fils du Père » tout-puissant, engendré par l'organe de l'ouïe : la pudeur n'a point souffert, » la douleur n'a point été ressentie dans cet enfantement. »

Plus bas, on lit :

Dies festa colitur,
Tange symphoniam ;
Nam puer qui nascitur
Juxta prophetiam,
Ut gigas egreditur
Ad currendam viam :
Felix est egressio
Per quam fit remissio.

« On célèbre un jour de fête : touchez la symphonie [le tambour à deux » côtés] ; car l'enfant qui naît selon la prophétie, sort comme un géant pour » entrer dans la voie [le monde] : c'est une heureuse sortie [naissance], que » celle qui produit la rémission. »

Après les premières vêpres et les complies, le préchantre de Sens conduisoit dans les rues la bande joyeuse, précédée d'une énorme lanterne : on alloit au grand théâtre dressé devant l'église ; on y répétoit les farces les plus indécentes. Le chant et la danse étoient terminés par des seaux d'eau que l'on jetoit sur la tête du préchantre. On rentroit pour les matines, où quelques hommes nus recevoient aussi plusieurs seaux d'eau sur le corps.

L'office de la messe est du même genre que celui de la veille de Noël ; le prêtre disoit à l'introït : *Puer natus est ; cantate evovæ.*

Le *Pater noster* et le *Credo* sont une paraphrase du *Pater* et du *Credo* ordinaires ; tout y est relatif à la divine Conception et à la Nativité.

Evovæ remplace par-tout le mot *Amen.*

Les vêpres sont du même genre et n'ont rien de particulier.

Le missel est terminé par trois épîtres pour les fêtes de Saint Étienne, des Innocens et de Saint Jean. On y retrouve l'hymne en l'honneur de Saint Jean, qui commence par ces mots, *Ut queant laxis resonare fibris, &c.* dont J. J. Rousseau a fait graver la musique à la fin de son Dictionnaire (41).

On sait que l'église de Sens a toujours été renommée pour la manière édifiante et solennelle dont on y chantoit l'office ; ce qui avoit donné lieu au proverbe, *li chanteors de Sens* (42).

Les secondes vêpres commençoient, ainsi que les premières, par le *Deus in adjutorium* et l'*Alle = resonent &c.* ; mais les autres prières sont différentes. La rubrique *Ad prandium*, qui les termine, prouve qu'après vêpres on alloit se mettre à table. Le répons contient une invocation à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge, pour exciter à la bonne chère et inspirer des propos joyeux.

Si l'on y invitoit à bien manger, la boisson n'étoit pas oubliée, ainsi qu'il paroît par cette autre rubrique, *Conductus ad poculum.* Le répons étoit dans le même sens que le précédent.

Les cérémonies qui suivoient les secondes vêpres, étoient à-peu-près les mêmes que celles qui accompagnoient les premières.

Maurice, évêque de Paris, qui mourut vers 1196, avoit travaillé à détruire ces folles superstitions ; mais il n'y put réussir, puisque l'auteur de cet office est mort en 1222, et qu'on en trouve encore après lui des traces. Un acte de 1245, tiré des archives du chapitre de Sens, fait voir qu'à cette

(41) *Dictionnaire de musique*, tome II, pl. 6.

(42) *Voyez*, sur ce proverbe, LEBEUF, *Mercure de France*, 1734, février.

époque Odon, évêque de cette église, prohiba les travestissemens, et réprima quelques-unes des dissolutions qui accompagnoient toujours cette fête : mais elle ne fut pas tout-à-fait défendue, et elle dura encore deux cents ans, puisqu'on voit qu'en 1444 la faculté de théologie, à la requête de quelques évêques, écrivit une lettre à tous les prélats et chapitres pour condamner cette fête et l'abolir. Cependant les actes des conciles qui se tinrent en 1460, selon d'autres en 1485, ne parlent encore que des abus qu'il falloit en retrancher : il y est dit seulement que, pour éviter le scandale, tous ceux à qui il est prescrit d'assister à l'office du dimanche de la Circoncision, doivent être vêtus d'une manière convenable à leur dignité ecclésiastique, et chanter le plus mélodieusement qu'ils pourront, sans dissonance ; que chacun doit remplir son devoir sans être troublé, et avec décence, sur-tout dans l'église ; qu'aux vêpres on ne jettera sur le *préchantre des fous* que trois seaux d'eau au plus ; qu'on ne doit point conduire d'hommes nus le lendemain de Noël dans l'église, mais qu'il faut seulement les mener au puits du cloître, et ne jeter sur eux qu'un seau d'eau, sans leur faire de mal ; que tous les contrevenans encourront la peine de suspension. Cependant il est permis aux fous de faire hors de l'église toutes les autres cérémonies d'usage, pourvu qu'il n'en arrive aucune injure ni aucun dommage à personne (43).

Malgré la censure de la Sorbonne, la fête des fous subsista donc encore quelque temps. Des actes des chapitres généraux de Sens, des années 1514 et 1517, donnent la permission de la célébrer. Il paroît cependant qu'en 1511 un préchantre des fous, appelé *Bissard,* s'étoit permis de se faire tondre la barbe à la manière des comédiens, et de jouer quelque personnage dans la fête de la Circoncision ; car cela lui fut défendu, parlant à sa personne, et la fête des fous n'eut pas lieu cette année.

(43) *Capitulaires de Sens*, de 1444 à 1664.

On trouve encore, à différentes dates, des permissions données pour la célébration de la fête des fous. Depuis cette époque, cette fête fut tantôt défendue, et tantôt permise, avec des modifications qui tendoient toujours à en diminuer l'indécence et l'obscénité ; mais elle ne cessa tout-à-fait que vers la fin du seizième siècle.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

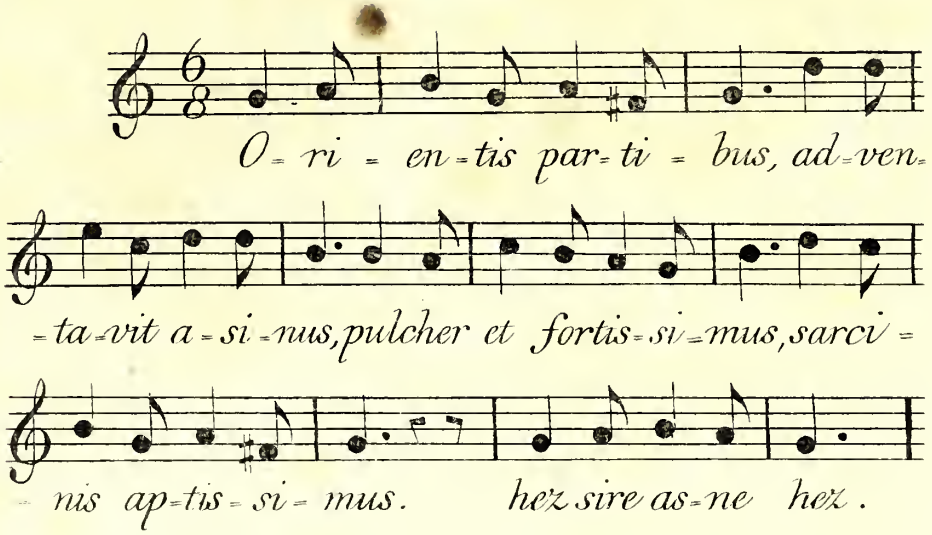

N.a L'original est noté sur la clef d'ut 3.e ligne.

Même hymne tirée de l'ancien Missel de l'église de Bourges.

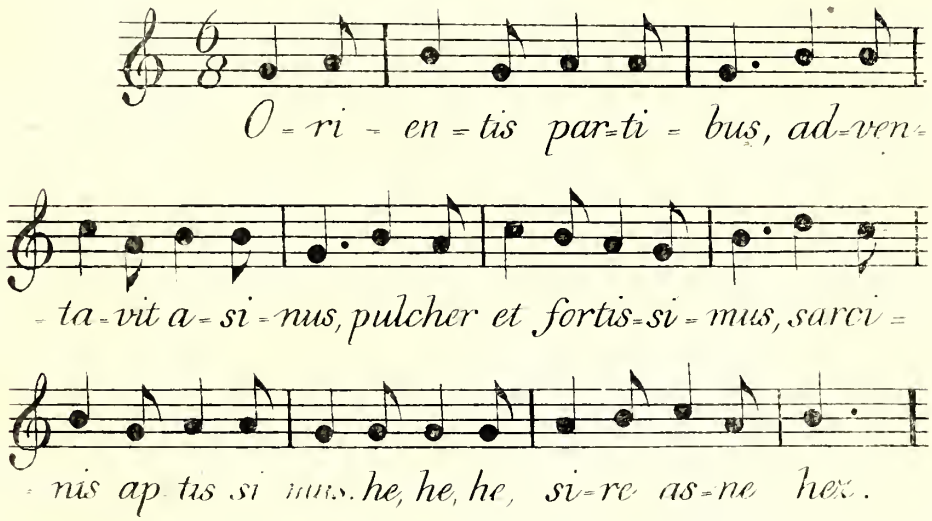

ELM
31996